

française (et là il est fort à parier qu'il sera fait appel à la solidarité du mouvement mutualiste ...)!.

Ce sont toutes ces raisons qui ont conduit la CGT Fapt à voter contre ce projet au Conseil d'Administration du Groupe La Poste.

Le capital détricote depuis plusieurs décennies des acquis du programme du Conseil National de la Résistance (le 15 mars 2024 sera l'anniversaire des 80 ans de l'adoption du programme du CNR). Ainsi, la vision d'un monde de la santé par le prisme capitaliste trouve aussi écho dans la casse de la Sécurité Sociale, notamment par tous les mécanismes d'exonération des cotisations sociales.

A l'opposé, la CGT porte la proposition d'un « droit à la Sécurité Sociale intégrale », qui s'appuie sur le principe fondateur de la Sécurité Sociale : « chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins ». Une Sécurité Sociale reposant sur une dimension intergénérationnelle et sur des principes d'unicité, d'universalité, de solidarité, de démocratie.

Orange : les négos dans l'impasse !

Quand on nait femme, à La Poste

